

[Texte]

I have always considered that paragraphs (a) and (b) were redundant. If the public servant has to submit, furnish a statement in form (a) then, if he answers the questions in form (a), there is no reason for paragraphs (a) and (b). But in any event the new paragraph (b) reflects the new questions in question 10, which I think are fair, and that the Committee's objection has been met.

The Joint Chairman (Mr. Baldwin): A very happy solution. Thank you.

SOR/77-346, 77-465, 77-469, 78-4, 78-535 and 78-692—Foreign Ownership of land (Temporary) Regulations. This is the Alberta situation. I think Senator Lafond was here at the time and took exception to our confronting the Province of Alberta, Senator Lafond and Mr. Béchard. We did write to the Attorney General.

Mr. Eglington: On April 12 and there has been no reply.

In the meantime the regulations were, first of all, extended for a further period and then, by SOR/78-692, the expiry date was eliminated altogether. So the Committee is now faced with the situation where these regulations which were fundamentally unsatisfactory are now continuing in force for an indefinite period, and still the Committee has no proper channel for communicating its objections to the responsible authorities.

Mr. Baker: Would it be inappropriate, Mr. Chairman, to suggest that perhaps we ought to follow up with that to the Attorney General, having embarked on that course?

The Joint Chairman (Mr. Baldwin): Yes. Is it agreed?

The Joint Chairman (Senator Forsey): There is a new Attorney General now anyway and possibly he might be induced to deal with arrears of correspondence.

M. Béchard: Je vois aussi qu'on mentionne que la qualité du français des règlements est inacceptable. Il faudrait peut-être en profiter pour leur demander d'utiliser un meilleur français.

Mlle Mayrand: Ce qui est arrivé, je crois, c'est que le bureau du Conseil privé, qui a examiné la qualité des règlements et qui voit à ce qu'il y ait une certaine uniformité, pour des raisons comme celles que que M. Johnson a énumérées dans sa lettre, n'a pas du tout regardé le français. Alors, c'est assez pitoyable au niveau de la qualité.

The Joint Chairman (Mr. Baldwin): Disposition, will be made of that.

• 1220

We are all watching the time here, I assume. How are the rest of you? Two have to go. Maybe we had better postpone.

Mr. Eglington: Mr. Chairman, we could just perhaps dispose of this one because it is mostly an update.

The Joint Chairman (Mr. Baldwin): All right.

[Traduction]

J'ai toujours cru que les paragraphes (a) et (b) faisant double emploi. Si le fonctionnaire doit soumettre une déclaration sur la formule a), il n'y a aucune raison pour l'existence des paragraphes (a) et (b). Quoi qu'il en soit, le paragraphe (b) reflète maintenant les nouvelles questions à l'article 10 qui, à mon sens, sont justes et on a répondu aux objections du Comité.

Le coprésident (M. Baldwin): Une solution très heureuse. Merci.

DORS/77-346, DORS/77-465, DORS/77-469, DORS/78-4, DORS/78-535 et DORS/78-692—Règlements (temporaires) de possession de terres par étrangers et modifications. Il s'agit ici de la question qui intéresse l'Alberta. Le sénateur Lafond était, je crois, à cette réunion; M. Béchard et le sénateur trouvaient alors à redire à notre confrontation avec la province de l'Alberta. Nous avons écrit au Procureur général.

M. Eglington: La lettre du 12 avril est demeurée sans réponse.

Depuis lors, les règlements étaient prorogés et, ensuite, en vertu de DORS/78-692, la période de validité était prolongée indéfiniment. Donc, le Comité se heurte maintenant au fait que ces règlements étaient fondamentalement insatisfaisants mais continuent d'avoir force de loi pendant une période indéterminée; le Comité n'a toujours pas de moyen adéquat pour communiquer les objections aux personnes compétentes.

M. Baker: Serait-il inapproprié, monsieur le président, de proposer que nous y donnions suite auprès du Procureur général, étant donné que nous avons déjà passé par son intermédiaire.

Le coprésident (M. Baldwin): Oui. Est-on d'accord?

Le coprésident (sénateur Forsey): Il y a maintenant un nouveau Procureur général que l'on pourrait inciter à mettre cette correspondance à jour.

Mr. Béchard: I note that they say here that the quality of French used in the regulations is unacceptable. Perhaps we could take advantage of this opportunity to ask them to use better French.

Miss Mayrand: What happened, I think, is that the Privy Council Office who studied the quality of the regulations and who ensures a certain uniformity took no account whatsoever of the French for reasons like those put forward by Mr. Johnson in his letter. So, the quality is pretty pitiful.

Le coprésident (M. Baldwin): On réglera cela ultérieurement.

Nous sommes tous très conscients de l'heure, je suppose. Où en sommes-nous de ce point de vue là? Il y en a deux qui doivent partir. Nous devrions peut-être remettre le reste à plus tard.

M. Eglington: Monsieur le président, si nous pouvions régler le cas suivant, car il ne s'agit que d'une mise à jour.

Le coprésident (M. Baldwin): D'accord.